



Compte-rendu de l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2024

Résultat des votes par résolution

- Nombre de titres du capital social : **47 943 848**
- Nombre total de titres ayant droit de vote : **47 874 043**
- Nombre total de voix : **67 037 478**
- Nombre de titres présents ou représentés : **35 590 407**, soit 74,34% du capital
- Nombre de voix présentes ou représentées : **54 446 842**, soit 81,22% des droits de vote

Résolutions	Voix exprimées					
	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%

Assemblée générale ordinaire

Résolution n°1 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023	53 934 728	99,075%	503 626	0,925%	8 488	0,016%	Adoptée
Résolution n°2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023	54 434 761	99,993%	3 598	0,007%	8 483	0,016%	Adoptée
Résolution n°3 – Affectation du résultat de l'exercice	54 425 101	99,992%	4 498	0,008%	17 243	0,032%	Adoptée
Résolution n°4 – Approbation du rapport sur les conventions réglementées	54 428 072	99,991%	4 640	0,009%	14 130	0,026%	Adoptée
Résolution n°5 – Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise (say on pay ex post global)	52 275 552	96,041%	2 154 766	3,959%	16 524	0,030%	Adoptée
Résolution n°6 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Matthieu Guesné, Président-Directeur général	52 004 496	95,550%	2 421 699	4,450%	20 647	0,038%	Adoptée



Résolution n°7 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à Madame Nolwenn Belléguic, Directrice générale déléguée	50 897 746	93,930%	3 289 079	6,070%	260 017	0,478%	Adoptée
Résolution n°8 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine Hamon, Directeur général délégué	50 897 430	93,925%	3 291 732	6,075%	257 680	0,473%	Adoptée
Résolution n°9 – Approbation de la politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux de la Société pour l'exercice 2024 (say on pay ex ante global)	53 572 518	98,434%	852 562	1,566%	21 762	0,040%	Adoptée
Résolution n°10 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Monsieur Matthieu Guesné, Président-Directeur général, pour l'exercice 2024	49 927 601	91,737%	4 496 917	8,263%	22 324	0,041%	Adoptée
Résolution n°11 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Madame Nolwenn Belléguic, Directrice générale déléguée, pour l'exercice 2024	50 720 027	93,605%	3 465 287	6,395%	261 528	0,480%	Adoptée
Résolution n°12 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Monsieur Antoine Hamon, Directeur général délégué, pour l'exercice 2024	50 720 141	93,605%	3 465 287	6,395%	261 414	0,480%	Adoptée
Résolution n°13 – Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2024	54 402 366	99,957%	23 437	0,043%	21 039	0,039%	Adoptée
Résolution n°14 – Autorisation consentie au Conseil d'administration, en vue d'acheter des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions	53 892 788	98,988%	550 827	1,012%	3 227	0,006%	Adoptée

Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°15 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre dans les conditions prévues aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce	52 941 443	97,246%	1 499 530	2,754%	5 869	0,011%	Adoptée
Résolution n°16 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	49 489 845	90,917%	4 943 960	9,083%	13 037	0,024%	Adoptée

Résolution n°17 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec ou sans délai de priorité, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	49 427 429	90,795%	5 011 002	9,205%	8 411	0,015%	Adoptée
Résolution n°18 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	49 427 828	90,798%	5 009 500	9,202%	9 514	0,017%	Adoptée
Résolution n°19 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale	49 416 916	90,789%	5 013 856	9,211%	16 070	0,030%	Adoptée
Résolution n°20 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée	49 413 314	90,775%	5 021 659	9,225%	11 869	0,022%	Adoptée
Résolution n°21 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription	49 419 205	90,779%	5 019 651	9,221%	7 986	0,015%	Adoptée
Résolution n°22 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la Société pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange	51 584 904	94,759%	2 853 117	5,241%	8 821	0,016%	Adoptée
Résolution n°23 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre publique d'échange	49 888 377	91,651%	4 544 356	8,349%	14 109	0,026%	Adoptée

Résolution n°24 – Limitation du montant global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des 16 ^{ème} à 18 ^{ème} et 20 ^{ème} à 23 ^{ème} résolutions	52 293 372	96,076%	2 135 836	3,924%	17 634	0,032%	Adoptée
Résolution n°25 – Modification de la 4 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 14 avril 2022, relative l'autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre, au bénéfice de personnes ayant récemment rejoint ou qui vont rejoindre la Société ou les sociétés ou groupements visés à l'article L. 225-197-2 à la date d'attribution, en vue de modifier le champ des bénéficiaires	53 857 547	98,962%	564 782	1,038%	24 513	0,045%	Adoptée
Résolution n°26 – Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice du Président-Directeur général de la Société, Monsieur Matthieu Guesné	31 580 617	86,424%	4 960 890	13,576%	5 335	0,015%	Adoptée
Résolution n°27 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des salariés des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents à un plan d'épargne entreprise tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail	51 961 671	95,446%	2 479 023	4,554%	6 148	0,011%	Adoptée
Résolution n°28 – Limitation du montant global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des 26 ^{ème} et 27 ^{ème} résolutions	53 884 330	98,980%	555 558	1,020%	6 954	0,013%	Adoptée
Résolution n°29 – Modification des articles 13.2 et 18.2 des statuts	53 873 974	98,998%	545 456	1,002%	27 412	0,050%	Adoptée

Assemblée générale ordinaire

Résolution n°30 – Pouvoirs pour formalités	54 425 638	99,993%	3 921	0,007%	17 283	0,032%	Adoptée
--	------------	---------	-------	--------	--------	--------	----------------